

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Cérémonie de remise de prix du concours

NON AU HARCÈLEMENT

Dossier de presse

Lundi 3 juin 2019



Sommaire

Édito du ministre.....	5
Une politique publique volontariste.....	6
Le prix « Non au harcèlement ! »	7
Les temps forts de l'édition 2018.....	8
Une priorité ministérielle pour la rentrée 2019.....	9
Les 10 nouvelles mesures pour lutter contre le harcèlement entre élèves.....	10
Un programme « Non au harcèlement » clé en main pour les écoles et les collèges.....	11
La présentation des lauréats.....	12
La composition du jury « Non au harcèlement ! ».....	18
Quelques mots de Julia Vignali, maitresse de cérémonie.....	19
Les coups de cœur académiques.....	20
Les partenaires du Prix.....	21



Le harcèlement nie les valeurs de la République et de son école. C'est pourquoi, il est si indispensable de lutter contre ce fléau qui nuit tant à la vie collective et à celle d'encore trop d'élèves.

La mobilisation du ministère est totale. Elle passe à la fois par une sensibilisation de la communauté éducative, une sanction systématique des faits de harcèlement et une large politique de prévention.

Les résultats de l'enquête de climat scolaire et victimation, menée depuis de longues années, soulignent une baisse de la pratique de harcèlement. Ces résultats doivent nous encourager à redoubler d'efforts pour éradiquer définitivement le harcèlement dans notre école, et plus largement dans notre société.

Je veux donc saluer la très forte participation des élèves à la sixième édition de ce concours. Ce sont en effet plus de 40 720 élèves qui se sont inscrits pour dire « Non au harcèlement ». Les 670 affiches et 668 vidéos réalisées, dans un bel élan unissant la fraternité à la créativité, vont nous permettre d'aller plus loin.

En effet, à l'occasion de ce prix, nous annonçons 10 nouvelles mesures pour intensifier notre action. Cela va de l'inscription du droit des élèves à suivre une scolarité sans harcèlement dans le projet de loi pour une école de la confiance, à la création d'un réseau départemental d'intervention en cas de situation complexe, jusqu'à mettre en place un programme de formation pour les élèves, les parents et les professeurs dans les écoles et les établissements.

Le respect d'autrui est un principe sur lequel nous ne transigerons jamais car notre école porte les valeurs essentielles de la République : l'égalité, la liberté et la fraternité.

Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

UNE POLITIQUE PUBLIQUE VOLONTARISTE

L'école doit être avant tout un lieu de la confiance, du respect d'autrui et du bien-être. Tous ces éléments constitutifs d'un climat scolaire serein doivent permettre à tous les élèves de s'épanouir dans leurs apprentissages et de développer le meilleur d'eux-mêmes.

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse met en œuvre une politique publique d'envergure qui doit permettre la détection précoce et d'assurer une meilleure prise en compte de ces situations.

→ 4 axes prioritaires

- ▶ **INFORMER** pour interpeller et mobiliser : la généralisation des collégiens et lycéens ambassadeurs est un important facteur de mobilisation des établissements. Le site « Non au Harcèlement » (NAH) nonauharcèlement.education.gouv.fr et la page Facebook, ainsi que le clip, diffusé sur les chaînes nationales et sur internet, ont un impact considérable, qui se traduit par des centaines de milliers de consultations, des millions de vues.
- ▶ **PRÉVENIR** pour combattre ce fléau : la prévention est intégrée aux apprentissages scolaires, dans l'École du respect d'autrui. Elle est portée par le Prix national et soutenue par la diffusion de ressources et d'outils de prévention en ligne.
- ▶ **FORMER** pour mieux prendre en charge : il s'agit de former les personnels et de rendre les élèves acteurs de la prévention entre pairs, en développant leurs compétences psychosociales.
- ▶ **PRENDRE EN CHARGE** : des conseils, une orientation vers les 310 référents académiques sont dispensés via les deux numéros dédiés, 3020 et 0800 200 000 (Net écoute).

Chiffres clés 2019



LE PRIX « NON AU HARCÈLEMENT ! »

Un prix pour lutter contre le harcèlement et le cyberharcèlement

Le prix "Non au harcèlement" est organisé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse avec le soutien de la Mutuelle MAE. Il a pour objectif de donner la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées et structures péri et extrascolaires pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement et le cyberharcèlement **à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo** ; celle-ci servant de support de communication pour le projet pérenne qu'ils souhaitent mener dans leur établissement.

Ce prix récompense les projets collectifs dénonçant ce phénomène ou proposant des solutions pour lutter contre le harcèlement entre pairs. Pour les 5^e-3^e et lycéens, deux prix spéciaux seront également remis, au niveau national, pour des projets traitant du harcèlement sexiste et sexuel.

Record de participation pour la sixième édition

Pour sa sixième édition, le prix « Non au harcèlement » rencontre un large succès avec une participation record de plus de **40 720 élèves scolarisés** ainsi que de **1 950 membres du personnel mobilisés**.

Cette année, ont été réalisées dans toute la France, métropole et Outre-mer, **670 affiches et 668 vidéos** marquantes et signifiantes, accompagnées de plans de prévention des violences.

Ces résultats encourageants sont le fruit de l'action publique engagée depuis le lancement de la campagne nationale de prévention, avec le prix national « Non au harcèlement ! » comme point d'orgue. C'est désormais un rendez-vous essentiel pour l'ensemble des acteurs qui, au quotidien, dans les écoles et les établissements avec le concours des partenaires, des parents et des associations, se mobilisent pour combattre cette violence. Tous collaborent autour des quatre axes qui structurent l'action du ministère contre le harcèlement : **informer, prévenir, former et prendre en charge**.

Ce concours est un des axes stratégiques de la politique publique de prévention et de lutte contre le harcèlement entre pairs, lancée par le ministère depuis les assises de 2011. Il offre des temps de réflexion et de travail pour débattre en classe de la problématique du harcèlement et du cyberharcèlement, afin de mieux en cerner les causes et les enjeux, et ainsi, de prévenir plus efficacement les risques liés à ces violences.

Une reconnaissance nationale

Les 10 établissements lauréats recevront chacun la somme de 2 000 euros, financée par la MAE (mutuelle d'assurance éducation) pour mettre en œuvre son projet de prévention des violences. La MAE, partenaire historique de ce concours, a également remis à chaque « coup de cœur académique » un chèque de 1 000 euros pour un projet dont la réalisation sera suivie et accompagnée par les référents harcèlement académiques et départementaux.

Ces projets collectifs, publiés sur le site « Non au harcèlement ! », serviront d'outils de prévention à destination des professionnels et du grand public.

Les élèves du prix « mention coup de cœur des professionnels de la communication » auront la chance de travailler avec les équipes de Youtube et Rose Carpet. Ainsi, leur vidéo servira de support de campagne de mobilisation du ministère pour l'année 2019.

Retrouvez toutes les œuvres sur :

<https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources>

NON AU HARCÈLEMENT

Les temps forts de l'édition 2019

Le concours **NON AU HARCÈLEMENT** mobilise les élèves, les professeurs et les personnels d'éducation, de santé et des services périscolaires tout au long de l'année scolaire, sur la base du volontariat.



SEPTEMBRE 2018-JANVIER 2019

Phase de création

Conception en équipe d'une affiche ou d'une vidéo pour promouvoir le projet de prévention du harcèlement scolaire de l'école ou de l'établissement



FÉVRIER-MARS 2019

Valorisation académique

- ➔ 1 prix « coup de cœur » par académie soit 31 récompenses de 1 000 €*
- ➔ 9 projets pré-sélectionnés dans chaque académie pour le concours national



AVRIL 2019

Sélections nationales (en 2 tours)

- ➔ 3 catégories
 - harcèlement
 - harcèlement sexiste et sexuel
 - cyberharcèlement
- ➔ Des sélections par niveau dans certaines catégories
 - cycle 3 : CM1, CM2, 6^e
 - cycle 4 : 5^e, 4^e, 3^e
 - lycée : 2^{de}, 1^{re}, T^{le}



3 JUIN 2019

Cérémonie de remise des prix

- ➔ 10 récompenses de 2 000 €* pour les 10 lauréats nationaux
- ➔ Un prix spécial décerné par un jury de professionnels de la communication
Le projet sélectionné illustrera la prochaine campagne nationale de sensibilisation contre le harcèlement

**Pour financer le projet de prévention de l'établissement*

CHIFFRES CLÉS

1 338 projets déposés :
670 affiches
668 vidéos

40 720 élèves impliqués
1 950 personnels engagés

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

UNE PRIORITÉ MINISTÉRIELLE POUR LA RENTRÉE 2019

Nouvelle étape destinée à mieux structurer encore l'action publique en matière de lutte contre toutes les formes de harcèlement, et plus particulièrement du cyberharcèlement, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse présente à l'occasion de cette 6^{ème} remise du prix *Non au harcèlement* **un plan d'actions marqué par 10 nouvelles mesures.**

Après la phase de prise de conscience, après le déploiement de nombreuses actions (prix, journée dédiée, ambassadeurs lycéens et collégiens...) et bien d'autres qui ont permis de mesurer les premiers résultats ; il s'agit désormais de **proposer un programme inédit en France, à destination directe des écoles et des établissements** pour les élèves, les équipes éducatives et les familles : équipe ressource, formation, mallette pédagogique, kit d'information, accompagnement sur site en cas de situation complexe.

Pour accompagner ce déploiement, le ministère installera très prochainement **un comité d'experts national** pour enrichir les contenus diffusés aux personnels, aux élèves et aux familles.

En ce qui concerne le prix « Non au harcèlement », et pour encourager encore plus les équipes et les élèves à se saisir en toutes occasions de cette question dès le plus jeune âge, **un nouveau prix permettra la participation des élèves à partir du CP dès la prochaine édition.**

Un déploiement dès la rentrée 2019

En s'appuyant sur le réseau des référents harcèlement académiques et départementaux, l'Éducation nationale s'est fixée un objectif ambitieux : diffuser à partir de la rentrée 2019, dans les établissements, auprès des enseignants et des personnels de direction, les bons réflexes pour détecter ces situations, avant qu'elles ne deviennent plus graves et les bonnes pratiques pour prendre en charge, grâce par exemple à des méthodes qui ont déjà fait leur preuve afin que les élèves deviennent des groupes de soutien.

Cette lutte constitue une véritable priorité pour Jean-Michel Blanquer afin que tous les élèves étudient en confiance, dans le respect des uns et des autres.

10 nouvelles mesures pour lutter contre le harcèlement entre élèves



INSCRIRE dans le Code de l'éducation le droit des enfants à suivre une scolarité sans harcèlement



AIDER les écoles et les établissements via un réseau départemental d'intervention en cas de situation de harcèlement complexe



PROPOSER un programme anti-harcèlement clé en main aux écoles et aux collèges

- + Équipe ressource formée à la prise en charge des situations de harcèlement
- + 10 h d'apprentissages par an pour les élèves des cycles 2, 3 et 4
- + Mallettes pédagogiques pour les enseignants et les élèves ambassadeurs
- + Kit d'information à distribuer aux parents d'élèves
- = Label NonAuHarcèlement



S'APPUYER sur un comité d'experts national contre le harcèlement pour enrichir les contenus diffusés aux personnels, aux élèves et aux familles



MESURER la qualité du climat scolaire, en incluant explicitement le harcèlement, dans l'évaluation des établissements



CRÉER une plateforme nationale pour identifier les intervenants à contacter dans le cadre d'actions de prévention (associations, etc.)



FORMER l'ensemble des acteurs à la prévention du harcèlement



INSTITUER dès le CP un prix Non au harcèlement
LANCER une campagne de communication pour les élèves du 1^{er} degré



ÉTENDRE les horaires de la plateforme Net écoute dédiée au cyberharcèlement



ORGANISER en France un colloque international
PRENDRE l'initiative d'une convention internationale d'engagement des pays contre le harcèlement entre élèves

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

NON AU HARCÈLEMENT



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Un programme **NON AU HARCÈLEMENT** clé en main pour les écoles et les collèges

Écoles et collèges

Une communauté engagée

- Équipe ressource formée à la prise en charge des situations de harcèlement : enseignants, psyEN, infirmiers, CPE...
- Des parents sensibilisés aux signes du harcèlement
- Élèves ambassadeurs



Des actions

- 10 h d'apprentissages par an consacrées à la question du harcèlement pour les élèves de cycles 2, 3 et 4
- Protocole de prise en charge des cas de harcèlement
- Réunions annuelles de sensibilisation des parents et des personnels
- Participation à la Journée Non au harcèlement
- Participation au concours Non au harcèlement

Des outils

- Kit de communication (affiches, flyers, etc.)
- Guide à distribuer aux parents d'élèves (fiches conseil, numéros d'appel, etc.)
- Enquête de climat scolaire avant et après la mise en place du programme
- Label NonAuHarcèlement



Ministère
■ conception et suivi du programme

Conseil de l'évaluation de l'École
■ définition d'indicateurs

Comité d'experts
■ contribution aux contenus diffusés

Rectorat

- 2 référents harcèlement :
- formation des équipes
- formation des élèves ambassadeurs
- enquêtes locales de climat scolaire

DSDEN

- 3 référents harcèlement : suivi du traitement des cas de harcèlement

Réseau départemental d'intervention sur site

- équipes mobiles de sécurité, conseillers techniques de service social, référents harcèlement : gestion des situations complexes

Signalements des familles

- **Harcèlement à l'école** **3020** en cas de fait avéré, déclenchement de l'application Stop harcèlement
- **Cyberharcèlement** **0 800 200 000** suppression des commentaires en moins de 2 heures

Déploiement

- Rentrée 2019 : lancement du nouveau dispositif de lutte contre le harcèlement entre élèves
- 2019-2020 : déploiement du dispositif dans toutes les académies



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

LA PRÉSENTATION DES LAURÉATS

Lauréats - cycle 3 (CM1, CM2, 6^e)

- **Affiche** : cité scolaire Brocéliande à Guer, académie de Rennes
- **Vidéo** : école Auguste Benoît à Cabriès, académie d'Aix-Marseille

Lauréats - cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e)

- **Affiche** : collège François Mitterrand à Arras, académie de Lille
- **Vidéo** : collège Jaubert à Nice, académie de Nice

Lauréats - lycée

- **Affiche** : lycée Louise Michel à Grenoble, académie de Grenoble
- **Vidéo** : lycée Clémence Royer à Fonsorbes, académie de Toulouse

Prix spécial « Harcèlement sexiste et sexuel »

- **Affiche** : lycée Paul Langevin à Martigues, académie d'Aix-Marseille
- **Vidéo** : lycée Français de Madrid à Madrid (Espagne), académie de Toulouse

Catégorie « Cyber harcèlement »

École primaire Frédéric Mistral à Lyon, académie de Lyon

Mention « Coup de cœur des élèves »

Lycée Français de Madrid à Madrid (Espagne), académie de Toulouse

Mention « Coup de cœur des professionnels de la communication »

Collège Henri De Toulouse Lautrec à Toulouse, académie de Toulouse

LES LAURÉATS DU CYCLE 3 (CM1, CM2, 6E)

■ Affiche

Cité scolaire Brocéliande à Guer, académie de Rennes

Titre : « Luttons contre le harcèlement »



Ce projet a été réalisé lors des séances d'EMC sur le thème « vivre en collégien responsable ». L'affiche a été réalisée par un groupe d'élèves d'une classe de 6^e avec leur professeur d'histoire-géographie et d'EMC et la CPE. De nombreuses actions ont été organisées au sein de la classe afin de sensibiliser les élèves à ces questions lors de la journée des Droits de l'enfant mais également à d'autres occasions, au travers de débats autour des discriminations et de la gestion des émotions. Ce projet s'inscrit plus largement dans le cadre du parcours citoyen de l'élève et du projet d'établissement du collège.

La récompense de 2 000€ permettra au collège de financer notamment le projet de dispositif « médiation par les pairs ».

■ Vidéo

École Auguste Benoit à Cabriès, académie d'Aix-Marseille

Titre : « La récréation »

La vidéo a été réalisée par 28 élèves du CM1, encadrés par leur professeur des écoles et la directrice. Derrière le projet « Récréation », l'école souhaite montrer combien la médiation entre pairs peut être un outil efficace pour lutter contre le harcèlement.



Sous la forme d'un reportage, les élèves posent la problématique de l'isolement de la victime et montrent l'importance du rôle des pairs. Alors que la cour devrait être un lieu d'amusement et de convivialité, elle est ici représentée comme « l'espace de tous les conflits les plus fréquents et les plus graves. » Un zoom sur l'action des médiateurs élèves démontre que le soutien et l'entraide des camarades rétablissent un équilibre permettant à la victime de retrouver une place au sein du groupe.

Extrait du projet : *il devait y avoir une opposition entre la cour ressentie comme un moment agréable et les situations de harcèlement. Les élèves ont décidé de traiter une partie en couleur et mouvante, l'autre en noir et blanc et statique sous forme de photos. Montrer le harcèlement par la répétition : chaque scène de harcèlement est associée à un jour de la semaine.*

Les élèves ont travaillé par équipe de 3 sur plusieurs séances. Une des recherches a porté sur le ressenti de l'élève harcelé associé à un jour de la semaine : coups (lundi), insultes (jeudi), moqueries (mardi), tourments (jeudi), attaques (vendredi), pour montrer la répétition propre au harcèlement.

Les mots pour évoquer le ressenti d'un élève harcelé sont les suivants : angoisse, peur, tristesse, désespoir, isolement.

LES LAURÉATS DU CYCLE 4 (5^E, 4^E, 3^E)

■ Affiche

Collège François Mitterrand à Arras, académie de Lille

Titre : « Ensemble contre le harcèlement »



L'affiche a été réalisée par 11 élèves de la 4^e E, dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire « enseignement cinéma et audiovisuel », encadré par le professeur documentaliste, le professeur d'histoire-géographie et une personne en service civique, sur le thème de la lutte contre le harcèlement commun à toutes les classes du niveau.

Extrait du projet : à partir du visionnage d'extraits du documentaire « Les souffre-douleurs : ils se manifestent », les élèves font émerger une définition du harcèlement et les éléments récurrents. Ils distinguent les différents types de harcèlement.

Les élèves sont également allés au cinéma voir « A silent voice », film d'animation sur le harcèlement et réalisé par Naoko Yamada. »

Cette récompense servira à la réalisation d'un film d'animation sur ce thème afin de le diffuser sur l'ENT et dans l'établissement.

■ Vidéo

Collège Jaubert à Nice, académie de Nice

Titre : « Ils en parlent sans tabou »

Ce court métrage a été réalisé par des élèves de 6^e et des élèves de SEGPA.

Ce projet fait partie intégrante de leur plan d'actions plus global de sensibilisation du harcèlement et des violences sous toutes ses formes.

Sous formes d'interviews, les élèves du collège Jaubert nous livrent avec beaucoup de sincérité et d'émotions leur définition du harcèlement. Ils partagent avec nous des moments de leur vie d'élève. Ce film attire notre attention sur la complexité des relations sociales entre les élèves.



Le projet s'inscrit dans les objectifs du plan de prévention qui place la prévention des violences dont la lutte contre le harcèlement au cœur des préoccupations de la communauté scolaire. De nombreuses actions sont proposées aux élèves tout au long de l'année.

LES LAURÉATS DU LYCÉE

■ Affiche

Lycée Louise Michel à Grenoble, académie de Grenoble

Titre « NAH »



L'affiche a été réalisée par une classe de baccalauréat professionnel *Service de Proximité Vie Locale* encadré du professeur d'arts appliqués et avec le soutien des collectivités territoriales.

Extrait du projet : *au cours de leur année de première, les élèves de terminale ont rencontré une psychologue engagée auprès d'une association de lutte contre les violences. Ils ont recueilli de nombreuses informations, et ont senti le besoin de développer le thème, tant du point de vue de l'élève que du futur professionnel social.*

Dans le cadre des cours d'intervention sociale et d'arts appliqués, les élèves ont donc imaginé une exposition photographique, des jeux de rôles et des ateliers à destination des collégiens. Après une analyse d'image réalisée en cours de Français, les élèves ont retenu des photographies et ont conçu des textes courts, avant de les mettre en page. Parallèlement, le professeur de français a travaillé avec une classe de 2^{de} sur des textes qui dénoncent le harcèlement et qui complètent l'exposition photographique.

■ Vidéo

Lycée Clémence Royer à Fonsorbes, académie de Toulouse

Titre : « Tous ensemble on l'arrête »

Cette vidéo a été réalisée par le comité harcèlement du lycée Royer.

Extrait du projet rédigé par les élèves : *le Comité non au harcèlement du lycée Clémence ROYER de Fonsorbes a décidé de participer au concours dans le but de lutter contre le harcèlement et de contribuer à rendre le lycée sécurisant pour tous les lycéens.*



Ainsi, le projet est axé sur la réalisation d'un clip musical pour transmettre au mieux le message et sensibiliser le plus possible. La musique a été enregistrée dans un studio professionnel, la réalisation et le montage de la vidéo faits par les élèves.

Les lycéens projettent d'intervenir dans les collèges pour sensibiliser les élèves à cette question. Ils interpréteront la musique du clip durant le carnaval du lycée.

LE PRIX SPÉCIAL

« HARCÈLEMENT SEXISTE ET SEXUEL »

■ Affiche

Lycée Paul Langevin à Martigues, académie d'Aix-Marseille

Titre : « #L'habit-ne-veut-pas-dire-oui# »



Cette affiche a été réalisée par les élèves de 1^{re} économique et sociale dans le cadre des séquences d'éducation morale et civique, encadrés de leur professeure de SES et du professeur-documentaliste.

Extrait du projet : *il s'inscrit dans le volet citoyenneté du projet d'établissement et fera l'objet d'une présentation et d'un affichage au sein du CDI où un stand est réservé à cet effet.*

Concrètement, il consiste en la réalisation d'affiches mettant en évidence un ou plusieurs types de harcèlement choisis par les élèves.

■ Vidéo

Lycée Français de Madrid à Madrid (Espagne), académie de Toulouse

Titre : « C RÊVE »

Mention « Coup de cœur des élèves »

Ce film a été réalisé par les élèves Groupe volontaire « Non au Harcèlement » (classes de 3^e, 2^{de} et terminale) encadrés par les adjoints d'éducation.

Extrait du projet des élèves : *suite à la première participation au concours l'année dernière, les répercussions ont été importantes en termes de prise de conscience, tant pour les élèves que pour le personnel. Cette année nous présentons deux productions à l'initiative des élèves de plusieurs niveaux.*



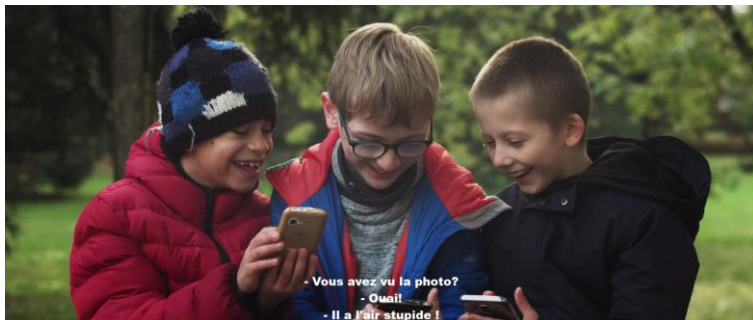
Il a permis aux élèves participants de s'immerger dans la réalisation d'un film et d'apprendre les techniques de base d'un tournage et les différentes étapes de la création artistique. Cela a également fait appel à leur volonté d'engagement dans une cause qu'ils souhaitent porter (hors temps scolaire). Suite au brainstorming, plusieurs thèmes sont apparus de manière flagrante : le cyber harcèlement, le harcèlement sexiste et sexuel, et l'homophobie. A travers différentes scènes et différents contextes de harcèlement, la vidéo réalisée insiste sur les émotions ressenties par les victimes. Le court-métrage montre le cheminement de jeunes jusqu'au point de non-retour. Des fins alternatives nous enseignent que d'autres issues sont possibles en comptant sur les ressources personnelles et individuelles des personnages pour prendre en charge la situation et trouver des solutions, ainsi que sur des ressources institutionnelles mises en place comme le « 3020, Stop harcèlement à l'école ».

LA RUBRIQUE « CYBER HARCÈLEMENT »

■ Vidéo

École primaire Frédéric Mistral à Lyon, académie de Lyon

Titre : « Un projet cinéma pour sensibiliser au harcèlement »



L'école s'implique dans un projet d'amélioration global du climat scolaire en privilégiant largement l'ouverture vers l'extérieur.

Extrait du projet : *les élèves de CM1 et CM2 ont abordé les problématiques du harcèlement par le biais de l'éducation à*

l'image et la production d'un court-métrage. Pendant les 3 années de cycle 2, tous les élèves de l'école ont suivi un cycle de sensibilisation au handicap et au respect des différences.

L'an dernier, les élèves de l'école ont travaillé sur l'amélioration du climat scolaire, la gestion des conflits et la lutte contre le harcèlement. Un partenariat avec le cinéma local a été mis en place afin de participer au projet de lutte contre le harcèlement scolaire autour du film "Wonder" visionné au mois de septembre. En décembre, le visionnage de tous les courts-métrages réalisés par les classes engagées dans ce projet a été suivi d'un débat en présence d'une association locale.

Mention spéciale « coup de cœur des professionnels de la communication »

Ce projet a été réalisé par des élèves de l'unité pédagogique pour élèves allophones nouvellement arrivés, encadré par leur enseignante de lettres.

Extrait du projet : *les élèves se sont répartis en groupe de deux et ont imaginé des saynètes en lien avec le harcèlement. Dix saynètes ont été conçues autour de thématique en lien avec l'adolescence : rejet de l'autre en raison de sa tenue vestimentaire, de son accent ou le problème des réseaux sociaux.*

Ensuite ils ont été filmés dans la classe. Ils ont lu et se sont mis en scène. Le sous-titrage permet aux personnes malentendantes de partager leur travail. Ils ont pensé à ceux qui sont également exclus de la société. Ce projet leur a permis de s'ouvrir aux autres et a créé une dynamique de classe qui les a fait progresser dans la maîtrise de la langue française et sur la question des valeurs citoyennes.

LA COMPOSITION DU JURY « NON AU HARCÈLEMENT ! »

■ Présidents du jury national

Cécile Laloux, déléguée ministérielle par intérim chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire
Philippe Bénét, Président de la MAE

■ Membres du jury national

Akkacha Fatima, La Ligue de l'enseignement	Galin Richard, DNE
Atlan Justine, E enfance	Hubert Lydia, Elève
Auffret Delphine, Tralalere	Jacquet Catherine, Les Petits citoyens
Bacquerie Mirentxu, EPE Île-de-France	Klein Judith, mission "Prévention des discriminations et égalité fille-garçon"
Barrault Caroline, CEMEA	Lanchon Florence, OCCE
Becchetti-Bizot Catherine, Médiation nationale	Lepetit Clotilde, Avocate Barreau de Paris
Bellier Jean-Pierre, IGEN	Lopez Marie, Blogueuse
Bertheuil Laetitia, Rose Carpet	Matignon Chrystèle, Disney
Bertrand Agnès, DNVL	Montois Claire, Unicef
Bottollier Florence, DELCOM	Pereira-Leconte Claude, Réseau Canopé
Bouhlal Ahmed, Elève	Quartier Marie, Orfee
Christin Simone, IGAENR	Thierry Jean-Luc, Secrétariat du Droit des femmes
Claude Pauline, Elève	Vigne Mickael, ESPE Lille
Coffre Chazal Victoire, APHEE	Vuong Alain, AEFE
Delau Leslie, Défenseur des droits	Wattebled Teddy, Elève
Di Palma Cyril, Génération numérique	Wuillamier Philippe, DEPP
Dominici Brigitte, MAE	Zayet Zihar, PEEP
Duprez Maxence, Ancien Ambassadeur lycéen	
Elalouf Déborah, Tralalere	
Fraise Nora, Association Marion La main tendue	

■ Composition du jury « Coup de cœur des élèves »

Présidents du jury national

Cécile Laloux, déléguée ministérielle par intérim chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire
Philippe Bénét, Président de la MAE

Abassi Habib, Aburbe Matisse, Agha Selma, Ammour Rania, Bertarnd Lilian, Bonifacio Audrey, Boukhachour Ilan, Burdet Appoline, CLaude Pauline, Danquin Pauline, Dia Mohamed, Dufour Oxana, Hubert Lydia, Janicot Lorenzo, Larraz Samantha, Andjelkovic Dusan, Azouk Camélia, Boulhal Ahmed, CABRERAS Victor, CHELBI Souad, CONTE Yalikhhan, Kouame Elodie, Peaudeau Maxime.

■ Composition du jury « Professionnels de la communication »

Présidents du jury national

Cécile Laloux, déléguée ministérielle par intérim chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire
Philippe Bénét, Président de la MAE

Membres du jury de la communication

Jessica Moutafis Laetitia Bertheuil : collectif Rose CARPET
Mickael Cyngiser, Julie Versino : membres de la délégation à la communication du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

QUELQUES MOTS DE JULIA VIGNALI, MAITRESSE DE CÉRÉMONIE



Julia VIGNALI ©Jean Philippe ROBIN / M6

Bonjour à tous,

Je m'appelle Julia Vignali, je suis journaliste, animatrice, maman et belle-mère. Et cela m'occupe...beaucoup !

Si vous aimez les gâteaux, vous me connaissez probablement car j'ai la chance d'animer l'émission « *Le Meilleur Pâtissier* » sur M6 aux côtés de Mercotte et Cyril Lignac.

Si un de vos enfants est scolarisé actuellement, vous avez peut-être passé votre congé parental à mes côtés en regardant l'émission « *Les Maternelles* » que j'ai présentée également.

Il y a 3 ans, j'ai aussi eu la chance d'animer pour la première fois le prix « Non au Harcèlement ».

Je dis bien la chance car il est important de ne pas passer à côté des opportunités qui donnent du sens à votre vie. Et pour moi, cette rencontre avec les équipes organisatrices du Prix « Non au Harcèlement » et l'engagement auprès des enfants/adolescents en fait partie.

Déjà, car quand on protège plus petit que soi, c'est une partie de nous-même que l'on préserve. Et puis, parce que je suis la maman d'un (pré) adolescent de 12 ans et demi, scolarisé en 5^{ème}. Être la mère d'un garçon implique beaucoup de choses dans l'éducation qu'on lui donne, comme son rapport aux filles qui deviendra bientôt son rapport aux femmes. Il est essentiel pour moi qu'il respecte les autres et qu'il soit élevé dans l'idée de l'égalité entre tous.

Alors forcément le thème du harcèlement est au cœur de mes préoccupations de mère mais aussi au cœur de nos discussions mère/fils.

« Ça va, la journée s'est bien passée? Tu as des amis à l'école? Personne ne t'embête dans la cour? C'est quand déjà ta classe verte? »

Bref, quand on est parent, on a peur pour son enfant, peur qu'il soit isolé, peur qu'on se moque de lui, peur aussi qu'il se comporte mal avec les autres.

Et puis, les téléphones portables ont changé la donne et nous sommes bien souvent dépassés en tant que parents.

Discussions privées sur Instagram, Snapchat, story... nos enfants évoluent dans un monde bien plus grand qu'eux et comme beaucoup de choses nous échappent, le meilleur remède reste encore l'éducation.

Leur apprendre à repérer des situations de harcèlement, en parler aux bonnes personnes, dénoncer quand c'est nécessaire, se protéger soi et les autres et casser la solitude de l'élève harcelé face au groupe.

Cela fait 3 ans maintenant que je suis le témoin de l'énergie dépensée par nos élèves enfants/adolescents pour combattre le fléau du harcèlement scolaire et je suis fière une fois de plus d'apporter ma contribution à cette cause.

LES COUPS DE CŒUR ACADÉMIQUES

Académie	Supports	ECOLE/EPL/STRUCTURE	Commune
Aix-Marseille	Vidéo	Collège Fraissinet	Marseille
Amiens	Vidéo	Collège Louis Pasteur et Ecole Alain Fournier	Noyon
Besançon	Vidéo	Lycée professionnel Jacques Prévert	Dole
Bordeaux	Vidéo	Lycée professionnel Pablo Picasso	Périgueux
Caen	Vidéo	École Hérouvillette	Hérouvillette
Clermont-Ferrand	Vidéo	Collège de la Comté Henri Bertrand	Vic le Comte
Corse	Vidéo	Collège de Porticcio	Porticcio
Créteil	Vidéo	Collège Parc Frot	Meaux
Dijon	Affiche	Collège les deux rivières	Moulins Engilbert
Grenoble	Vidéo	Collège côte Rousse	Chambéry
Guadeloupe	Vidéo	Collège les Roches Gravées	Trois-Rivieres
Guyane	vidéo	Collège Réebert Neron	Rémire-Montjoly
Lille	Vidéo	Lycée Jean Moulin	Roubaix
Limoges	Affiche	Collège Jean Lurçat	Brive-la-Gaillarde
Lyon	Affiche	Collège Alain	St Fons
Martinique	Vidéo	Collège Trianon	Le François
Mayotte	Vidéo	Collège des Ylangs Ylangs	Kani Keli
Montpellier	Vidéo	Lycée Germaine Tillion-Castelnaudary	Castelnaudary
Nancy-Metz	Vidéo	Ecole Leroy Rostand	Dombasle-sur-Meurthe
Nantes	Vidéo	Ville d'Orvault / Accueil périscolaire Bois Raguenet	Orvault Cedex
Nice	Affiche	Collège Jean Médecin	Sospel
Orléans-Tours	Vidéo	Lycée Edouard Branly	Dreux
Paris	Affiche	Jeannine Manuel	Paris 15ème
Poitiers	Vidéo	Lycée Guez de Balzac	Angoulême
Reims	Vidéo	Lycée des métiers Bazeilles	Bazeilles
Rennes	Affiche	Collège Louis Guilloux	Montfort-sur-Meu
Réunion	Vidéo	EE Benjamin Hoarau	Le Port
Rouen	Vidéo	Collège de Navarre	Evreux
Strasbourg	Vidéo	Lycée Louis Pasteur	Strasbourg
Toulouse	Vidéo	Collège Toulouse de Lautrec	Toulouse
Versailles	Vidéo	Collège Charles Péguy	Le Chesnay

UN PRIX RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC :



Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE - organisme à but non lucratif - est la mutuelle d'assurance solidaire Numéro 1 de l'assurance scolaire. Partenaire historique du monde de l'éducation, la MAE protège les élèves et accompagne parents et enseignants, en cas d'accident. Parce que protéger, c'est aussi prévenir, la MAE mène depuis plus de 20 ans des actions de prévention auprès des jeunes et des équipes pédagogiques.

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la MAE mène des interventions tout au long de l'année dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée. Ses chargés de Prévention et son réseau de militants interviennent auprès des élèves, des équipes pédagogiques et des familles pour les sensibiliser à différentes thématiques telles que : le harcèlement et le cyberharcèlement, les accidents de la vie courante, les gestes de premiers secours, l'éducation aux médias et la sécurité sur le chemin de l'école.

Autant de sujets abordés pour donner la parole aux enfants et les rendre directement acteurs de la prévention. Les actions mises en place par l'équipe Prévention, au sein d'un établissement scolaire, répondent à une démarche globale et continue de sensibilisation. L'objectif étant que toutes les classes d'un même niveau bénéficient de ces actions de prévention.

À l'heure où des phénomènes tels que le harcèlement et le cyberharcèlement peuvent perturber l'équilibre familial, les rapports humains et les apprentissages au sein de l'école, il est du devoir de la MAE de poursuivre son engagement dans la lutte contre les violences en milieu scolaire.

Depuis 2013, la MAE s'engage aux côtés du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse dans la lutte contre le harcèlement scolaire et soutient depuis son origine le Prix « Non Au Harcèlement ». Tous les ans, elle récompense ainsi à hauteur de 1 000 € chacun des 31 « Coups de Cœur Académiques » et attribue également la somme de 2 000 € à chacun des 10 lauréats nationaux sélectionnés par un jury co-présidé par Philippe BÉNET, Président de la MAE. Ces contributions ont pour objectif de permettre aux lauréats de réaliser, produire et mettre en place leurs projets pour lutter contre le harcèlement dans leur établissement scolaire.

En parallèle, la MAE conçoit et met à disposition des enseignants de nombreux supports pédagogiques pour mener leurs propres interventions en classe.

C'est dans cet esprit que la MAE a créé, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le Jeu de l'Oie pour sensibiliser les élèves de cycle 4 aux risques engendrés par le harcèlement sexiste, sexuel et homophobe. Il permet de faire réagir les élèves face à ces violences, qu'elles soient physiques, verbales ou psychologiques et de leur rappeler qu'elles ne s'arrêtent pas à l'enceinte de l'établissement scolaire mais se poursuivent aussi sur les téléphones portables et les réseaux sociaux. Cet outil fait suite à la 1^{ère} édition du Jeu de l'Oie créé par des élèves pour sensibiliser leurs pairs, de cycle 3, aux questions du harcèlement et leur apprendre à se positionner qu'ils soient victimes, auteurs ou témoins.

La prise de conscience collective et l'implication de tous sont les clés pour enrayer ces phénomènes de violence. Ainsi, la MAE met tout en œuvre pour qu'au sein de l'école, le respect d'autrui soit une réalité au quotidien.



Google est une entreprise de technologies dont l'objectif est d'améliorer l'accès de chacun à l'information. YouTube est un service d'hébergement en ligne de vidéos.

La protection des utilisateurs est une des priorités absolues de Google et YouTube.

Notre approche repose, d'une part, sur des solutions technologiques que l'on retrouve sur le centre d'aide en ligne destiné aux familles¹, d'autre part, sur le soutien apporté à des associations telles qu'e-Enfance pour sensibiliser les jeunes à un usage sûr et responsable d'internet. Nous sommes particulièrement vigilants sur l'enjeu du harcèlement en ligne.

Sur YouTube, notre dispositif de signalement fonctionne en permanence et est activable en bas de chacune des vidéos, notamment pour les cas de harcèlement. Nous travaillons étroitement avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse sur l'enjeu de sensibilisation des jeunes.

Déjà l'année dernière, avec e-Enfance et Rose Carpet, nous avons contribué à la campagne "Non au harcèlement" à travers une vidéo "On nous lit nos commentaires"¹ - 1,6 million de vues à ce jour ! -, et son making-off².

Nous avons souhaité réitérer notre engagement aux côtés du ministère et d'e-Enfance cette année en soutenant la réalisation du clip vidéo tourné par Rose Carpet.

Créée en 2005 et reconnue d'utilité publique, l'Association e-Enfance œuvre depuis plus de douze ans en faveur de la protection des mineurs sur Internet. Agréée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, elle agit dans le cadre de l'éducation des jeunes pour leur permettre de développer un usage responsable de leurs outils numériques. Chaque année, l'association e-Enfance sensibilise près de 100 000 élèves ainsi que leurs parents et les professionnels en allant les rencontrer au sein même de leurs établissements scolaires partout en France.

Dans le cadre de la convention de lutte contre le cyber-harcèlement signée le 6 juin 2011 avec le ministère de l'Éducation nationale, en présence de la CNIL et de Facebook, l'Association e-Enfance agit contre le cyber-harcèlement et contre toutes les formes de cyber-violences (injures, usurpation d'identité, diffamation, sextorsion, discriminations, incitation au suicide, discours de haine, « revenge porn »...) via ses ateliers de prévention et son service Net Ecoute.

La ligne Net Ecoute travaille en partenariat avec la plateforme officielle de signalement "Pharos" (www.internet-signalement.gouv.fr) et est membre fondateur du dispositif national d'assistance aux victimes de cyber-malveillances, ACYMA, (www.cybermalveillance.gouv.fr).

Membre du programme européen Safer Internet, l'Association e-Enfance opère, avec le soutien de la Commission européenne, le numéro vert national Net Écoute 0800 200 000 dont la mission est d'aider, soutenir et assister les mineurs lors de leur utilisation d'internet et des outils de communication modernes.

Rose Carpet est une chaîne Youtube éditée par Golden Network. Avec 1,1 million d'abonnés et 5 millions de vues par mois, c'est le 1^{er} collectif de Youtubuses en France. La chaîne est incarnée par Sandrea, PerfectHonesty, The Doll Beauty, Sophie Riche, Yoko Nailart, Lola Dubini et Clara Marz.

Chaque samedi, les égéries de la chaîne donnent rendez-vous à leurs abonnées pour une vidéo fun et « girly ». En 2015 et 2016, Rose Carpet a pris la parole avec deux

vidéos de prévention contre le cyber-harcèlement. Le clip de cette année conserve la volonté de lutter contre le cyber-harcèlement, en élargissant la prévention au harcèlement sous toutes ses formes.

Golden Network. Filiale de M6, Golden Network est un studio de production de contenus dédiés aux millenials. C'est l'un des plus importants réseaux de chaînes Youtube français, générant près de 60 millions de vues par mois. Golden Network édite Rose Carpet et Golden Moustache, et produit des programmes pour les télévisions, les telcos et les marques.

¹ https://www.youtube.com/watch?v=_9G-TY5rAq0

² <https://www.youtube.com/watch?v=gl2JTl31dGM&feature=youtu.be>



L'École des parents et des éducateurs Île-de-France est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, créée en 1929, elle a pour but :

- d'aider les parents et les différents acteurs du soutien à la parentalité à créer les conditions du développement de l'enfant et de l'adolescent, en prenant en compte la dynamique des générations ainsi que le contexte culturel, économique et social ;
- de concevoir des actions d'information et de prévention en direction des enfants, des adolescents et des jeunes, dont elle assure la mise en œuvre et l'évaluation ;
- de donner les moyens d'acquérir des connaissances et de développer des compétences à tous ceux qui sont engagés dans la relation d'aide et l'accompagnement des personnes : professionnels, organismes publics ou privés, bénévoles etc.
-



Dans le cadre de la politique nationale de lutte contre le harcèlement, l'association gère notamment le 30 20.

Les petits citoyens est une association qui contribue au développement d'une citoyenneté active dès le plus jeune âge pour un vivre ensemble harmonieux.

Cette année encore, l'association se mobilise pour élaborer des actions, prévenir et apaiser les violences à l'école en associant l'ensemble des adultes qui accompagnent les enfants de 7 à 11 ans dans leur vie de tous les jours.



Les droits de l'enfant sont au cœur du projet des Francas « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ».

Préoccupée par la condition infantine, la Fédération nationale des Francas est une association partenaire de l'école, reconnue d'utilité publique, qui fédère des structures et des activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Les Francas agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel.

Depuis 70 ans, ils s'attachent à ce que l'action éducative dans tous les temps éducatifs, scolaires, péri et extrascolaires permette le bien-être et l'épanouissement de chacun, dans une visée bienveillante et émancipatrice. C'est ainsi que la Fédération nationale des Francas s'associe à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale, et de la Jeunesse. Lutter contre le harcèlement et toutes les formes de violence faites aux enfants constitue une priorité pour l'action éducative.

**Service de presse du ministère de l'Éducation nationale,
et de la Jeunesse**

01 55 55 30 10 - spresse@education.gouv.fr

[education.gouv.fr/espace-presse](https://www.education.gouv.fr/espace-presse)



[twitter.EducationFrance](https://twitter.com/EducationFrance)



facebook.EducationFrance